



## PRÉAVIS DE GRÈVE

### Les salariés de France 3 Côte d'Azur veulent être respectés

Malgré une forte mobilisation des salariés de France3 Côte d'Azur, journalistes et techniciens, dans un mouvement de grève qui aura duré 15 jours,

Malgré leur motion, véritable cri d'alerte, la direction régionale a décidé de ne pas mettre à l'antenne le programme de substitution du 18h30, lundi 01/02. Elle a décidé de passer en force avec une émission tournée le même jour, en plaçant à la présentation un cadre de la rédaction. Cette émission a été tournée sans grande considération pour les techniciens mis au pied du mur.

En pleine crise sanitaire, après 11 mois d'investissement acharné pour couvrir une actualité régionale très chargée (crise sanitaire, attentats, inondations), dans un contexte de pénurie chronique de personnel qui affecte déjà le contenu de nos journaux, cette décision est pour le moins une maladresse. Au pire une marque de mépris pour le collectif des salariés.

**C'est la santé des salariés qui est directement menacée.**

Faut-il rappeler ici les 3 alertes santé sur nos antennes de Côte d'Azur dont les enquêtes n'ont pas encore permis de résoudre tous les problèmes soulevés ?

Les organisations syndicales signataires de ce préavis de grève exigent :

- Le remplacement des postes laissés vacants par les salariés qui ont quitté l'entreprise, en privilégiant l'embauche en CDI des salariés précaires.
- La mise à l'antenne du programme « 18h30 » de FTR, jusqu'au 8 mars, étant entendu que cette tranche s'arrête du 23/02 au 08/03, période des vacances d'hiver. Ce délai doit permettre de dégager le temps nécessaire à une véritable concertation entre la direction et les RP et DS.

Ces réunions extraordinaires commencent, ce mercredi 03/02. Elles sont prévues pour examiner les conditions d'exécution du programme, et ses répercussions sur l'organisation et les conditions de travail.

Il est urgent d'identifier les renforts en moyens supplémentaires dédiés et chiffrés en ETP non-permanents, et de discuter de la proposition éditoriale de cette nouvelle tranche de programme régional. Ce dispositif est prévu dans le protocole de sortie de grève.

Afin de faire aboutir ces revendications, **les organisations syndicales SUD, CGT, FO, et CFDT appellent les salariés de France 3 Côte d'Azur à une grève reproductible de 18h05 à 19h04, à partir du mardi 09 février 18h05**

Antibes, le 03 février 2021

reçu avec les réserves  
d'usage.

Béatrice Mariani,  
Délégué Syndical **SUD** médias télévision



Ariane Masségli  
Délégué Syndical **CGT**



Eric Jacquet,  
Délégué Syndical **FO**



Laurence Collet,  
Délégué Syndical **CFDT**

